

MSA48-2024-04

Journée pour la transmission d'exploitation dans le cadre d'un départ à la retraite

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « journée pour la transmission d'exploitation dans le cadre d'un départ à la retraite » dont la finalité est de permettre à la MSA du Languedoc, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et d'autres partenaires, d'inviter les exploitants agricoles de plus de 55 ans à des réunions afin de les informer et de les accompagner sur les étapes clés de la transmission d'exploitation lors d'une cessation d'activité.

Les informations traitées sont les données d'identification.

Celles-ci sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite d'un an.

Le traitement est basé sur une mission d'intérêt public.

L'accès aux données est réservé aux Agents De Direction et au service communication.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition aux données qui vous concernent ainsi que d'un droit à leur limitation. Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA LANGUEDOC ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07**